



Extrait du Registre des Délibérations

Envoyé en préfecture le 12/02/2021

Reçu en préfecture le 12/02/2021

Affiché le

SLO

ID : 059-265900902-20210203-21_1_6-DE

Le mercredi 3 février 2021 à 18 h 00, le conseil d'administration s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Patrick Delebarre.

Date de la convocation : le 29 janvier 2021

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Mmes Anne-Catherine DERVILLE, Audrey DASSONNEVILLE, Marie DUCATTEAU, M. Bernard CAUDAL, Mmes Danièle DELBECQUE, Marie-Paule LEPERS, Laura NAESSENS, Micheline DEPOORTERE, M. Bernard POTTIER, Mme Servane ORTILLE, M. Guy VANDERBEKEN, Mmes Caroline BRUNET, Dorothée DEFORCHE, M. Benoît GADEYNE

Excusé (ayant donné pouvoir) : M. André HIBON (à M. le Maire)

Excusé : M. Michel RENARD

N° 21-1-6

Solidarité

Prime sur livret offerte
aux nouveaux-nés

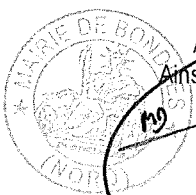
Modification

Rapport de Madame la Vice-présidente,

En vertu de la délibération du conseil d'administration du 18 mars 2009, le CCAS de Bondues attribue à chaque naissance une gratification de 15 € qui s'ajoute à celle offerte par certains établissements bancaires à l'ouverture d'un livret d'épargne.

Ce soutien aux familles entrant dans le champ d'actions du CCAS, la commune a décidé de lui en confier la gestion.

Face au constat d'un faible nombre de demandes depuis plusieurs années et pour permettre de financer d'autres dispositifs comme les chèques culture, sport, loisirs, il est proposé de supprimer cette prime de naissance.



Le conseil
Adhère à la proposition ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du conseil
Certifié conforme
Le Président